



Direction Générale Secrétariat Général  
Secrétariat Général

**C-2017/9**

**Communication : dix actions en faveur  
d'une agriculture urbaine à Bordeaux.**

Madame Magali FRONZES, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

**Dix actions pour une agriculture urbaine à Bordeaux**

La politique de développement de l'agriculture urbaine sur le territoire bordelais est un élément prépondérant du projet de gouvernance alimentaire initié en 2011 par Bordeaux en lien avec de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et économiques. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, ce sujet est intégré à la stratégie Haute Qualité de vie de Bordeaux Métropole pour répondre à 6 enjeux majeurs : la transition énergétique, la solidarité territoriale, la protection des espaces naturels, la préservation de l'environnement, l'emploi et la santé.

L'action publique sur le territoire métropolitain se déploie aujourd'hui au travers de quatre projets structurants et complémentaires définis à l'échelle de son bassin de vie, de la production à la consommation :

- la mise en œuvre d'un Projet alimentaire territorial pour la Ville de Bordeaux, dont l'objectif principal est l'accès pour tous à une alimentation saine, de qualité et locale ;
- la création prochaine d'un Conseil consultatif de gouvernance alimentaire métropolitain (conseil métropolitain d'avril 2017) ;
- l'activation de relations privilégiées avec les territoires voisins pour le déploiement d'une agriculture de qualité à l'instar du SIVU dont les repas produits sont issus à hauteur de 24% de productions locales bio ;
- les échanges nationaux et internationaux dans le cadre du Pacte de Milan signé par Bordeaux et Bordeaux Métropole en octobre 2015.

L'agriculture urbaine est une des réponses apportées à l'enjeu de l'alimentation durable pour tous sur le territoire bordelais. C'est une composante du système alimentaire territorial qui traite l'alimentation de la fourche à la fourchette en tenant compte du gaspillage alimentaire, de la restauration collective, de la gestion des déchets fermentescibles, du lien entre santé et alimentation, entre alimentation et lien social, entre alimentation et plaisir. La question n'est pas de savoir comment rendre autosuffisante la ville mais plutôt de savoir comment la ville peut contribuer à son alimentation, et comment le citoyen peut retrouver un intérêt pour son alimentation, son origine et sa qualité et profiter des autres services rendus par l'agriculture urbaine.

**Le conseil municipal engage pleinement la Ville de Bordeaux dans le développement d'actions en faveur de l'agriculture urbaine en mettant l'accent sur la sensibilisation de nos concitoyens :**

- pour une agriculture urbaine « économique » : favoriser l'activité agricole respectueuse de l'environnement sur le territoire et les propriétés communales, diminuer le budget alimentaire des familles au travers de l'autoproduction, dynamiser l'économie locale et créer des emplois par une relocalisation du système alimentaire ;
- pour une agriculture urbaine « sociale » : favoriser une vie de quartier, développer les liens au travers des actions favorisant la mixité sociale et générationnelle, changer les habitudes alimentaires ;
- pour une agriculture urbaine « écologique » : favoriser les pratiques culturelles et modes de production qui préservent les habitats écologiques pour la flore et la faune, réduire les pollutions, généraliser les pratiques de jardinage saines, durables et exemptes de pesticide et de produit de synthèse, recycler les déchets organiques.

## **Plan d'actions de la Ville de Bordeaux**

### **1) Développer une activité agricole horticole et maraîchère sur une partie du centre de cultures horticoles du Haillan.**

Il s'agit, sur environ 8 ha du domaine foncier privé de la Ville de Bordeaux, d'installer un ou deux agriculteurs centrés sur des productions saines et tournés vers les circuits de proximité pour une consommation locale. Un projet est en cours de définition et pourrait rapidement concerner plusieurs hectares de terrain. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé à cet égard cette année.

### **2) Augmenter les surfaces dédiées à une activité agricole d'élevage sur le nord du territoire bordelais :**

La Ville souhaite, en partenariat avec un ou des agriculteurs et dans le respect de l'environnement, installer sur les prairies humides une activité d'élevage sur une surface qui pourrait atteindre une quarantaine d'hectares.

### **3) Etudier l'opportunité de développer l'agriculture urbaine sur le secteur de la Jallère :**

Il s'agit de lancer une étude afin d'évaluer la possibilité de revaloriser et de préserver le domaine public métropolitain de la Jallère via l'agriculture urbaine.

### **4) Poursuivre le développement des jardins collectifs (a) dans les quartiers :**

- en concertation avec les habitants y compris dans les rues au travers de jardins partagés en jardinières ;
- en réservant dorénavant des espaces de jardinage collectif dans tous les nouveaux projets urbains ;
- en référençant l'ensemble des espaces qui pourraient être investis, y compris à titre provisoire, par des initiatives citoyennes et collectives de végétalisation et d'agriculture urbaine. Une expérimentation sera initiée en lien avec des commissions permanentes de quartiers ;
- en poursuivant et en développant l'accompagnement des porteurs de projets d'agriculture urbaine (associations, riverains, syndic, bailleurs sociaux...) pour tous projets à vocation sociale dans une démarche collective, sur l'espace public ou l'espace privé (toits terrasses, balcons, résidences privées...).

### **5) Développer la permaculture et le recyclage des matières organiques sur la Ville :**

Il est nécessaire de favoriser le recyclage des matières organiques dans les parcs et jardins publics comme privés en lien avec les initiatives citoyennes de végétalisation ou de jardins collectifs. Des projets de jardins en trou de serrure, associant compostage et jardinage, sont en préparation et seront installés sur plusieurs espaces publics ou verts (dont la place Dormoy et l'esplanade Mériadeck). Des jardins en trou de serrure (b) sont déjà en activité au sein du Jardin Public et du Parc Rivière. Des prototypes modulaires sont d'ailleurs en cours de réalisation, ils devraient permettre de s'adapter aux différentes situations rencontrées en Ville et seront déployés prochainement à titre démonstratif.

Cette action est bien évidemment complémentaire de l'extension du compostage à domicile ou du compostage collectif soutenu par Bordeaux Métropole.

### **6) Favoriser les productions collectives ou non partout en ville :**

- en étudiant systématiquement l'opportunité et la faisabilité d'installer un projet d'agriculture urbaine sur du foncier public appelé à muter ;

- en développant des plantations de fruitiers dans les parcs et jardins, en privilégiant les variétés locales, anciennes et résistantes aux maladies et ravageurs. Des projets sont en cours d'étude au jardin de la Béchade et au parc floral ;
- en étendant le dispositif de végétalisation des rues aux plantations de comestibles (dont des pieds de vigne) compatibles avec la réglementation et aux démarches collectives de cultures vivrières hors-sol sur l'espace public et les délaissés de voirie. A terme, cette action ajoutée aux autres nous permettra de candidater pour l'obtention du label « Villes et villages comestibles de France » proposé par le mouvement citoyen des « Incroyables comestibles » ;
- en encourageant les échanges de plantes et de semences, en développant les opérations de trocs de plantes et en mettant en place des « grainothèques » en libre accès. Comme cela se passe pour les boîtes à lire, la gestion de ces grainothèques pourra être confiée à des associations locales. Un projet pilote sera initié à la maison du jardinier et de la nature en ville en 2017.

#### **7) Initier un projet de partage intergénérationnel de jardins :**

Il s'agit dans les quartiers de permettre la mise en relation entre des personnes âgées disposant d'un jardin et de voisins à la recherche d'un espace pour jardiner. Diverses associations vont être rencontrées à ce sujet.

#### **8) Poursuivre et développer la distribution de semences de variétés locales :**

Dans le cadre d'événements ou de la démarche de végétalisation des rues, des contacts ont été pris avec le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique et les premiers semis de fleurs au label « Végétal Local » seront réalisés sur des projets pilotes de végétalisation de trottoirs devant des établissements publics.

#### **9) Renforcer la présence d'insectes pollinisateurs et auxiliaires sauvages :**

- poursuivre les installations d'hôtels à insectes dans les jardins, développer l'utilisation de plantes hôtes dans les jardins ;
- planter des espèces végétales mellifères sur l'espace public et dans les parcs et jardins.

#### **10) Accompagner les changements de comportement :**

La Ville de Bordeaux a réalisé, dans les salons de l'Hôtel de Ville en 2015, le premier forum de l'alimentation durable « Mangeons » en partenariat avec la DREAL Aquitaine, la DRAAF, le Conseil du Département de la Gironde, la Chambre d'Agriculture et animé par l'International Urban Food Network. De plus, la Maison éco citoyenne de Bordeaux a organisé plusieurs événements sur ce thème en 2016 dont l'exposition « Les yeux plus gros que le ventre ».

Un soutien sera apporté aux événements, expositions, conférences et autres items liés à l'agriculture urbaine. La Maison du jardinier et de la nature en ville poursuivra et renforcera les actions pédagogiques et sociales autour de l'agriculture urbaine en lien avec les associations partenaires.

Enfin, la Ville de Bordeaux souhaite poursuivre le travail partenarial et en réseau dans le cadre de la Zone d'Agriculture Urbaine Expérimentale, qui vise à identifier et accompagner des projets innovants d'agriculture urbaine en ville dense.

#### **Suivi du plan d'action :**

Ce plan d'action fera l'objet d'un suivi, d'un bilan et d'une communication annuels en conseil municipal.

*(a) Les jardins collectifs comprennent les jardins partagés, les jardins familiaux, les jardins intergénérationnels et les jardins pédagogiques.*

*(b) Un jardin en trou de serrure est un jardin surélevé dont le centre est composé d'une colonne de compostage, qui permet à la fois de recycler les déchets verts et de répondre à la demande sociale de solutions de jardinage en ville, dans des conditions de salubrité satisfaisantes.*

*Ce type de jardin permet de s'affranchir de la problématique des sols urbains pollués et évite les souillures souvent rencontrées sur les plantations à ras du sol sur l'espace public.*